



LICENCE PROFESSIONNELLE BAC + 3

MÉTIERS DE LA PROMOTION DES PRODUITS DE SANTÉ



Faculté de Pharmacie – Université de Montpellier

Cette licence vise à former de futurs attachés à la promotion des médicaments et des produits de santé.



Formation initiale

Formation continue

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation

Présentation et objectifs :

Cette licence vise à former de futurs attachés à la promotion des médicaments et des produits de santé ayant une bonne culture scientifique, médicale et pharmaceutique générale. Ils auront pour mission d'assurer l'information scientifique et médicale auprès des professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, dentistes...). Ils veilleront au bon usage des médicaments et des produits de santé dans le respect des principes d'éthique professionnelle et d'optimisation des dépenses de santé en vue de promouvoir l'image de l'entreprise

Organisation de la formation :

Formation classique :

Rentrée en septembre pour une durée de 1 an, incluant 14 semaines minimum de stage en entreprise (sur la période d'avril à fin août).

La validation du diplôme permet d'obtenir 60 crédits européens (ECTS).

Une formation approfondie, théorique et pratique de 456h.

Un projet tuteuré de 80 heures.

Formation en alternance :

Rentrée au centre en septembre pour une durée de 1 an :

- 15 semaines en centre et 37 semaines en entreprise au total, avec un rythme d'alternance de 2 semaines en centre et de 2 semaines en entreprise de septembre à fin mars, puis à temps complet en entreprise jusqu'au mois de septembre suivant.
- Contrat d'apprentissage au CFA ENSUP LR Sud de France et contrat de professionnalisation au SFC-UM.

Candidature :

Procédure d'inscription en ligne et pour une durée limitée : ecandidat.umontpellier.fr

Audition des candidats retenus sur dossier.

Profils adaptés : Titulaires d'un diplôme Bac +2 (L2, DUT, BTS) dans les domaines de la santé, des sciences de la vie, du commerce ou de la communication. Titulaires d'un BAC + BP de Préparateur en Pharmacie après validation des acquis professionnels (VAP).

Débouchés et métiers :

Emplois visés (de manière non exhaustive) :

- Délégué médical ou attaché à la promotion du médicament et des produits de santé (ville et hospitalier).
- Délégué pharmaceutique.
- Technico-commercial de la santé.
- Conseiller en information médicale.
- Délégué de l'Assurance Maladie (DAM).

Secteurs professionnels :

Les diplômés travaillent pour un laboratoire pharmaceutique, pour une entreprise de dispositifs médicaux ou de matériel médical, pour une entreprise développant des produits de santé et exercent leurs activités dans les cabinets médicaux, les hôpitaux, les cliniques, les établissements de santé ou les officines. Ils peuvent également travailler pour des sociétés prestataires de santé à domicile où ils assurent la coordination de l'ensemble des professionnels de santé intervenant dans le parcours de soins du patient, de l'hôpital à la ville. Les diplômés peuvent également être recrutés par des structures à vocation publique pour exercer le métier de Délégué de l'Assurance Maladie (DAM). Leur mission est d'informer les médecins sur les avantages, les inconvénients et les interactions des médicaments habituellement prescrits et d'inciter les médecins à prescrire selon les bonnes pratiques cliniques.

Contacts :

- **Responsable pédagogique : Florence BICHON**

Tél : 04 11 75 95 06

Courriel : florence.bichon@umontpellier.fr

- **Contact scolarité : Pauline BERNON**

Tel : 04 11 75 93 32

Courriel : pauline.bernon@umontpellier.fr

- **Service Formation Continue de l'Université de Montpellier (SFC-UM) :** Contrat de professionnalisation, reprise d'études, VAP, VAE.

Tél : 04 34 43 21 85 Courriel : sfc@umontpellier.fr

- **CFA Régional de l'enseignement supérieur Sud de France en Languedoc-Roussillon (CFA ENSUP LR) :** Contrat d'apprentissage.

Tél. 04 34 43 21 45 Courriel : cfa@ensuplr.fr



MÉTIERS DE LA PROMOTION DES PRODUITS DE SANTÉ

Médicaments, dispositifs médicaux, matériel médical, produits cosmétiques, compléments alimentaires, produits vétérinaires, produits de soins dentaires...



CONTENU DE LA FORMATION :

Les Unités d'Enseignement (UE) sont organisées en 4 blocs de compétences :

• **Bloc 1 : Connaissances scientifiques et médicales**

UE1 : Biologie fondamentale, biologie moléculaire et génétique (37 heures).

UE2 : Pharmacologie et pharmacocinétique (37 heures).

UE3 et UE4 : Domaines physiopathologiques et thérapeutiques associées (120 heures).

• **Bloc 2 : Réglementation pharmaceutique et économique liée aux produits de santé**

UE5 : Éthique et réglementation (70 heures).

UE6 : Organisation du système de santé et acteurs de santé (37 heures).

• **Bloc 3 : Techniques d'argumentation sur les produits de santé et outils de communication**

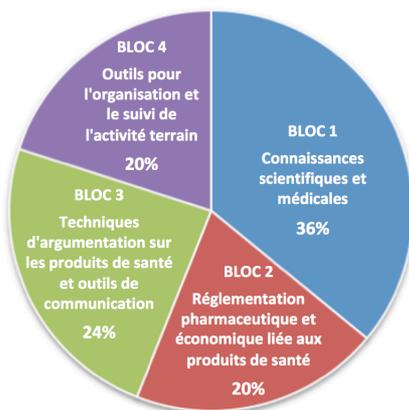
UE7 : Les outils métiers de la promotion des produits de santé (90 heures). UE réalisée en entreprise pour les étudiants ALTERNANTS et le suivi est assuré par le tuteur en entreprise + le tuteur académique.

UE8 : Anglais, documentation et technicité informatique (35 heures).

• **Bloc 4 : Outils pour l'organisation et le suivi de l'activité terrain**

UE9 : Projet tuteuré (80 heures).

UE10 : Stage en entreprise de 14 semaines minimum (30 heures de préparation au stage pour les étudiants non alternants).



En savoir plus sur les matières étudiées :

<https://pharmacie.edu.umontpellier.fr/formations/licences-professionnelles/>

COMPÉTENCES VISÉES :

À l'issue de la formation, le diplômé sera capable de :

- Informer le professionnel de santé sur les propriétés et les indications des produits de santé en mobilisant les connaissances scientifiques et médicales en vue du bon usage du produit de santé.
- Promouvoir le bon usage des produits de santé, en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du système de santé et de ses acteurs ainsi que du cadre juridique des produits de santé.
- Utiliser les argumentaires et les aides de visite relatifs aux produits et aux services dans le cadre des directives d'entreprise.
- Utiliser les outils liés au produit de santé (Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP), fiche produit, avis de la commission de transparence...).
- Collecter les effets indésirables liés à l'utilisation des produits de santé et les déclarer auprès des fabricants et auprès du service de l'entreprise en charge des vigilances.
- Définir un plan d'action sur un secteur en fonction de la stratégie de l'entreprise et définir des priorités et des objectifs pour les visites et les actions de communication en fonction du plan d'action.
- Utiliser les outils informatisés de gestion du secteur et d'évaluation de l'activité afin de répondre aux objectifs fixés par l'entreprise.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans une langue étrangère en particulier sur les aspects techniques appliqués aux produits de santé.

LES ATOUTS :

- De nombreux intervenants professionnels : médecins, pharmaciens, praticiens hospitaliers, directeurs nationaux et régionaux de nombreux laboratoires pharmaceutiques et d'entreprises des produits de santé (entreprises de dispositifs médicaux, compléments alimentaires, cosmétiques...).
- Des enseignements transversaux et complémentaires.
- Partenariats avec Les Entreprises du Médicament (LEEM, Syndicat de l'industrie pharmaceutique), le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM) et le Comité Professionnel National de la Visite Médicale (CPNVM).

+ d'INFOS SUR :

Les Entreprises du médicament (LEEM) : <http://www.leem.org>

Comité Professionnel National de la Visite Médicale (CPNVM) : <http://www.cpnvm.com>



SERVICE FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

2021/2022